

CHAMBRE DES COMMUNES

Le vendredi 17 janvier 1969

La séance est ouverte à onze heures.

AFFAIRES COURANTES

LES TRANSPORTS

LES PROVINCES ATLANTIQUES—L'ÉTUDE DU PROBLÈME AU COMITÉ PERMANENT

L'hon. Donald S. Macdonald (président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, des pourparlers ont eu lieu entre les différents partis au sujet des travaux du comité des transports et des communications. On a convenu qu'il serait peut-être souhaitable que le comité fasse sur place une étude détaillée des problèmes du transport dans les provinces atlantiques. Je demande donc le consentement de la Chambre pour présenter une motion en ce sens.

Des voix: Bravo.

L'hon. M. Macdonald: Je propose donc:

Que le comité permanent des transports et des communications soit autorisé à faire enquête et à présenter un rapport sur les problèmes du transport dans les provinces atlantiques et qu'aux fins de cette enquête, le comité soit autorisé à siéger n'importe où au Canada, et que le greffier et le personnel de soutien nécessaire soient autorisés à l'accompagner.

(La motion est adoptée.)

M. W. B. Nesbitt (Oxford): Monsieur l'Orateur, au nom du parti de l'opposition, j'aimerais dire que nous accueillons très chaleureusement cette annonce.

PÉRIODE DES QUESTIONS ORALES

LES FINANCES

LA PUBLICITÉ DES BANQUES POUR ATTIRER LES EMPRUNTEURS

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre des Finances et lui souhaiter la bienvenue à l'occasion de son retour à la Chambre après son expédition d'hier soir. Aujourd'hui, j'aimerais lui demander s'il s'inquiète de la campagne publicitaire des banques à charte qui incitent les Canadiens à emprunter aux banques, pour acheter

des décapotables et autres articles qu'ils peuvent vouloir se procurer, et à utiliser librement le crédit bancaire pour leurs dépenses.

Vu les pressions et la psychose inflationnistes dont souffre le pays, et aussi la dureté des marchés de capitaux, l'affaire inquiète-t-elle le ministre? Dans l'affirmative, je voudrais savoir s'il a discuté la chose avec les banques et s'il croit qu'il est dans l'intérêt public que les banques incitent les particuliers à emprunter pour acheter tout ce qu'ils veulent. A mon sens, cette question est vraiment d'actualité, car je constate que les banques invitent constamment les gouvernements du pays à vivre selon leurs moyens et à n'emprunter qu'en cas de besoin.

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, je trouve le point de vue du chef de l'opposition très intéressant. Comme il le sait, les banques se sont fait entre elles et font aux autres institutions une très forte concurrence pour les prêts à la consommation. Je suppose qu'une partie des annonces publicitaires auxquelles il s'est référé et, soit dit en passant, je ne les ai pas vues récemment—ce matin du moins—a pour but d'attirer des consommateurs qui s'adressent habituellement à d'autres prêteurs. En somme, cette campagne a eu pour effet de réduire le taux d'intérêt des prêts à la consommation consentis au cours de l'année dernière approximativement. Comme l'a mentionné le chef de l'opposition, à la suite d'ailleurs du président des États-Unis, nous avons encouragé le peuple canadien à ne pas dépenser librement. J'ai été très intéressé par son commentaire portant que les banques critiquent sévèrement les gouvernements pour leurs dépenses, puis se retournent et encouragent le public à dépenser.

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LE RAPPORT WATKINS—LA DÉFENSE DE L'INDÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

M. David Lewis (York-Sud): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au premier ministre suppléant. Comme le secrétaire d'État a récemment prononcé à New York un discours où il a de nouveau fait ressortir la nécessité de protéger l'indépendance économique du Canada, le gouvernement songe-t-il à légiférer suivant les considérations pertinentes du rapport Watkins, pour que les filiales